

Crest

SAILLANS

## Du nouveau pour la circulation et le stationnement



*Le stationnement sera interdit le dimanche matin place du Prieuré à partir du 4 avril.*

Avec les beaux jours qui reviennent le marché de Saillans s'anime de plus en plus et prend son ampleur estivale. La mairie informe que dès le début du mois d'avril, la Grande Rue sera fermée et que le stationnement sera interdit place du Prieuré tous les dimanches. Pour rendre le centre bourg plus agréable, automobilistes attention prenez note : les dimanches matin de 7 h 00 à 14 h à partir du dimanche 4 avril :

- La Grande Rue est fermée à toute circulation automobile entre le carrefour du Fossé et le carrefour de la Soubeyranne
- La place du Prieuré et tout autour de l'église est entièrement réservée pour le marché du dimanche, le stationnement de tout véhicule motorisé y est interdit, même sur les places situées derrière l'église, des panneaux permanents d'interdiction alertent les automobilistes.

Dimanche dernier 28 mars beaucoup de véhicules étaient en infraction sur la place du Prieuré et ont beaucoup gêné le déroulement du marché.

